

geants, c'est que l'autorité a reconnu la justice des revendications faites par des politiques éclairés et patriotes du Canada français. Il a fallu cependant cent années de lutte pour faire reconnaître au gouvernement britannique, la légitimité de nos demandes et lui faire admettre nos droits.

Et cela, grâce aux hommes énergiques et clairvoyants de la province de Québec, qui surent sacrifier, leurs intérêts personnels aux intérêts généraux de leur race; qui plaçaient plus haut que toute autre considération le devoir à accomplir; qui ne craignirent pas de réclamer, en temps opportun, malgré les menaces d'écrasement, malgré les persécutions politiques, malgré les tentatives faites en certains milieux pour balayer de la terre d'Amérique et le nom, et la langue, et le sentiment français.

Du traité de Paris à 1776, l'oligarchie de quelques politiciens chercha vainement à faire disparaître le français dans le pays. Malgré cela, ce furent les Canadiens-Français qui arrêtèrent l'envahisseur américain et qui conservèrent à la couronne d'Angleterre, ses droits sur le Canada.

Six mois après la brave conduite de nos, les persécutions civiles et religieuses recommençaient contre le catholique canadien-français pour s'accroître jusqu'en 1912, alors que le patriotisme éclairé des persécutés plaça au-dessus des vengeances mesquines le devoir du citoyen, et se manifesta héroïquement dans la victoire de Châteauguay. Il fallut douze années cependant pour obtenir à DeSalaberry le mérite qui lui revenait dans ce triomphe renouvelé de la ténacité canadienne-française. En 1837, les nôtres durent soutenir, au sacrifice de leur vie, une nouvelle lutte contre la bureaucratie. La haine du français se manifesta de nouveau dans les Chambres et amena l'abolition de la langue française au Canada de 1841 à 1849. Le gouvernement britannique comprit cependant toute la justice et tout l'arbitraire de cette abolition, et il le proclama bien haut, lorsqu'en 1867, il donna à notre population, qui n'avait jamais compté ses dévouements, le droit constitutionnel si bien défini dans la clause 133 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord.

Et aujourd'hui, forts de leurs droits acquis de haute lutte, les Canadiens-Français réclament le respect dû à leur langue; et ce serait lâcheté que de ne pas les réclamer, comme ce serait lâcheté indigne du nom français que de les laisser prescrire pour satisfaire au désir de quelques assimilateurs, qui ne représentent pas du tout l'esprit britannique et qui nuisent plus qu'ils n'aident à la cause canadienne.

LE DEVOIR DE QUEBEC

Si Québec a obtenu beaucoup, parce qu'elle était la province-mère de la race française, elle doit maintenant faire beaucoup pour protéger ses fils dissimés un peu partout dans le nouveau continent.

Les groupes forts peuvent seuls aider les groupes faibles.

Il ne suffit pas de se dire dans Québec; nous avons tout ce que nous voulons; il ne suffit pas de croire que les lois nous protègent; mais il faut, au contraire, surveiller constamment nos privilèges et nos droits, car selon le mot de Patrick Henry, le grand Virginien: "la vigilance éternelle est le prix de la liberté". Si dans Québec certaines lois

confirment les droits du français, il n'en est pas ainsi dans les autres provinces de notre pays bilingue, et Québec se doit à elle-même comme elle le doit aux groupes plus faibles des Français du Canada de sauvegarder jalousement les prérogatives du français.

Une cause de la faiblesse du groupe français du Canada, c'est moins la force des assimilateurs que l'apathie des nôtres dans toutes les occasions où les principes véritables de droit et de justice sont en jeu. On se divise sur des mesquineries de factions et de coteries, plutôt que de diriger les efforts sur la haute politique qui consiste dans l'émulation des races, et non dans l'agression; qui cherche à améliorer le status de tous les citoyens mais non l'étréoussure de clocher; qui maintient les droits de tous, mais qui n'en sacrifie aucun; qui fait, en somme, la nation grande et prospère par la sauvegarde des droits respectifs de chaque groupe national.

Nous divisons nos forces, encore, dans une fausse générosité envers les Anglo-saxons, générosité qui, aux yeux des gens de langue anglaise constitue une reconnaissance tacite de l'infériorité de la race canadienne-française. Du plus humble commissaire d'écoles aux plus hautes fonctions de la vie, c'est la même chose partout et toujours. Il semble que nous cherchions à nous faire pardonner d'être Canadien-Français, à faire oublier que nous avons droit à ce poste; et nous sacrifions nos propres intérêts nationaux pour gorger obséquieusement de faveurs ceux qui n'y ont pas droit. On appelle cela de la largeur de vues, de la générosité, mais ceux qui en profitent acceptent le tout comme un témoignage d'admiration à leur supérieur té moral et intellectuelle. Charité bien ordonnée commence par soi-même. Si nous avons des droits prenons-les. Les libertés ne se donnent pas, elles se prennent. On nous répliquera qu'il faut être prudent, que nous n'avons pas la majorité. La prudence dans certaines occasions coudoie la poltronnerie, et c'est souvent ce qui fait dire aux Canadiens de langue anglaise que leurs concitoyens de langue française sont lâches, veules, et conséquemment incompétents à tenir des postes importants dans l'administration civile ou religieuse. Ceux qui veulent être prudents quand la fermeté est nécessaire, sont plus dangereux pour notre race que nos pires ennemis.

Il est juste toutefois de reconnaître et d'estimer les nombreuses qualités des autres races établies au Canada. L'imitation est le témoignage d'admiration le plus flatteur que nous puissions leur donner. Imitons nos concitoyens de langue anglaise dans ce qu'ils ont de vraiment pratique. Eux ne s'oublient jamais et se gardent bien d'être généraux au détriment des intérêts et du prestige de leur propre nationalité. Ils respectent, encouragent, aident même ceux qui se tiennent debout et qui marchent la tête haute; ils méprisent ceux qui sont toujours prêts à s'amoindrir devant eux.

Nous divisons nos forces, encore, par l'égoïsme. On ne croit pas toujours en la sincérité de ceux qui travaillent réellement pour la race canadienne-française. On trouve dans leur conduite des motifs d'intérêt personnel, on les combat ardemment. Nous ne croyons pas au dévouement, là où il existe dans sa plus belle expansion, et nous assimilons souvent ce dévouement à du fanatisme, à de l'é-

troitesse, à de l'imprudence, et souvent même à de la trahison.

BESOIN D'UNION

Pour que le groupe français soit fort au Canada et dans toute l'Amérique, il faut l'union étroite, la convergence des idées vers le but logique à atteindre, et non pas la séparation sur des motifs particuliers d'intérêts. Les hommes ne sont que les instruments des idées et les idées doivent dominer. Que ferait la province de Québec, si les groupes français du Canada venaient à disparaître?

Elle serait elle-même détruite parce qu'elle n'aurait pas en dehors de ses frontières, des hommes d'action qui détourneraient forcément, en la portant sur eux-mêmes, l'attention des adversaires. Il faut donc que ces groupes extérieurs soient forts. Il faut donc que la Province-Mère les protège et les appuie si elle veut trouver dans leur ralliement une garantie de défense aux heures décisives. Québec doit être le centre d'une solidarité française en Amérique.

Ce qui assurera définitivement la survivance acadienne, ce qui fortifiera la renaissance française aux Etats-Unis, ce qui soutiendra nos compatriotes des provinces de l'Ouest dans leurs luttes pour la vie, ce qui favorisera l'expansion française en Ontario, c'est la foi en l'appui de Québec. Que cette foi disparaisse, et les groupes tombent d'eux-mêmes, n'ayant plus d'appui qui les soutienne. Québec doit donc encourager cette foi, donner l'exemple du patriotisme éclairé, dans une intransigeance de principe qui seule produit les grandes choses.

PAS DE CONCESSIONS

Pourquoi faire constamment des concessions? Pourquoi toujours avoir recours à la conciliation trop large quand le passé nous prouve que la lutte peut seule nous assurer la justice. Pourquoi toujours l'anglais dans les services publics alors que nous avons le droit et le devoir de parler notre langue, de l'écrire, de la faire respecter partout? En Ontario, la langue française, depuis quelque temps, est reconnue au téléphone, principalement à Ottawa, où pourtant la race française est en minorité. Nous reconnaissons la nécessité de la langue anglaise en Ontario, mais nous n'abdiquons pas pour cela les droits de notre propre idiome maternel.

C'est précisément parce que nous sommes en minorité au Canada, que nous devons surveiller plus étroitement nos intérêts. Les journaux de la province de Québec, après avoir oublié le groupe ontarien des années, ont enfin reconnu qu'il y avait là des patriotes délaissés, et ils ont fait un grand bien à la cause française en lui prodiguant leur attention. Ce n'est pas certes en jugeant les actes de loin et avec la mentalité née des circonstances dans Québec, qu'on pourra jamais comprendre la véritable situation de nos compatriotes de l'Ouest, de l'Ontario, des Provinces Maritimes, des Etats-Unis, de la Louisiane; mais ce sera par l'étude de ces situations précaires qu'on fait à la langue française à l'école, à l'église, dans les services publics des localités où les nôtres sont en minorité.